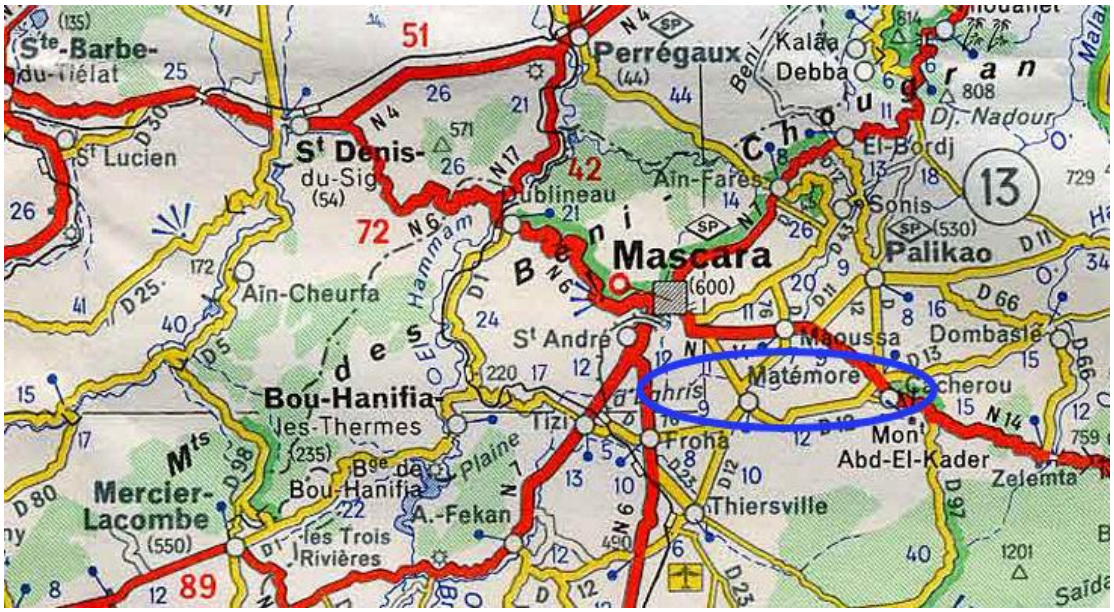
MATEMORE

Dans l'Ouest Algérien, à 472 mètres d'altitude, le village de MATEMORE est situé à 10 Km au Sud-est de Mascara.



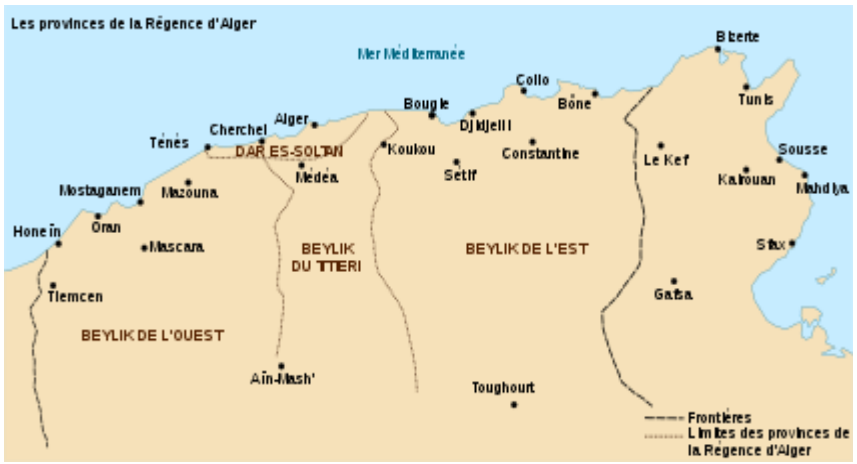
Climat semi-aride sec et froid.

HISTOIRE

Les Romains installent dans la plaine de nombreux postes militaires et construisent une voie de communication stratégique. A leur départ la plaine est parcourue uniquement par des Berbères nomades, les Béni-Rached. Mascara, vieille cité arabe, entourée de remparts crénelés, ouverte de sept portes, ancienne capitale des beys turcs depuis 1701, elle est occupée par les Espagnols en 1791.

Présence turque 1529 -1830

Sous la Régence ottomane, Mascara succède à Mazouna comme capitale du Beylik de l'Ouest après la reprise d'Oran par les Espagnols en 1732, puis une garnison demeure dans la ville après le transfert de la « *capitale* » à Oran en 1792.



La chute d'Alger, en 1830, amena une effervescence générale des tribus. Elles refusèrent de secourir le bey d'Oran Hassan, qui pressé par les Français capitula et leur remit la ville le 4 janvier 1831.

C'est à Mascara que s'établit Abd-El-Kader, natif de la région (Cacherou) et descendant du Prophète lorsqu'à 24 ans, il fut reconnu en 1832 émir des croyants par les *Hachem*, les *Béni-Amar* et les *Chraba*.



Maison d'ABD-EL-KADER à CACHEROU

Il y installe le siège de son gouvernement et fit appel à l'assistance du sultan du Maroc Moulay Abderrahmane.

Présence Française 1830 – 1962

Après la prise d'Alger et les conquêtes du littoral algérien, en France la Révolution de 1830 marque le temps des incertitudes quant au devenir des territoires conquis. La Monarchie Orléaniste qui considérait, à juste titre, l'État major de l'Armée d'Afrique comme peu sûr, fut d'abord favorable au rembarquement mais recula ensuite par crainte des réactions de l'opinion publique… qui oscillait entre inquiétude et orgueil face au succès de l'expédition.
Sans directives précises les généraux Gouverneurs improvisent leur politique au gré de leurs tempéraments. Dans l'anarchie qui submerge le pays, les chefs et les notables musulmans cherchent une direction et un Maître.

En 1834, deux pouvoirs s'affirment. Dans le Constantinois, le bey Hadj Hamed s'est maintenu. Il assure l'ordre par la violence et négocie avec Français et Ottomans. A l'Ouest, un jeune marabout mystique issu d'une famille noble, Abd-El-Kader s'est fait reconnaître à 24 ans comme *« Emir el Moumenin (Commandeur des Croyants) »* par quelques tribus de la région de Mascara.
Commandant de la place d'Oran, le général Desmichels négocia alors avec Abd-El-Kader un traité qui fit du jeune chef arabe, vaincu, le porte-parole de la plupart des populations de l'Ouest algérien. Un statut qui rendit rapidement dangereux ce jeune chef, investi du prestige que lui valait sa réputation d'être un descendant du Prophète.
Ce dernier voulait à tout pris prêchait la guerre sainte (*jihâd*) contre les envahisseurs et ce qui restait du pouvoir turc. Il aimait à se faire appeler « *coupeur de têtes de Chrétiens pour l'amour de Dieu* ». Toutefois, il eut l'adresse d'amener le général Desmichels à signer avec lui, en 1834, un traité qui lui reconnaissait son pouvoir.



Louis DESMICHELS (1779/1845)
http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5788891z



ABD-EL-KADER (1808/1883)
https://fr.wikipedia.org/wiki/Abdelkader_ibn_Muhieddine

Le général Desmichels avait donc fait d'Abd-El-Kader son allié et l'autorisait, en lui fournissant même des armes, à s'opposer à certaines rébellions. Paradoxalement, la France finit par financer les rébellions des tribus ralliées à la cause de l'émir tout en encourageant ce dernier à les combattre !

***MASCARA* :**

Dès son arrivée à Mascara, Abd-El-Kader est allé prier à la mosquée de façon ostentatoire avec le but de fédérer tous les courants pour mener, contre l'infidèle français, le *jihad* sous sa seule autorité.
Le lendemain pour se procurer les premières ressources nécessaires à cette lutte, il frappa d'une contribution de 20 000 boudjous (le boudjou valait 1fr.75 centimes) les Juifs et les Mzatibes, qui payèrent ainsi les frais d'installation du nouveau sultan.

Nous avons été nous même d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, les principaux artisans de sa puissance en lui accordant par le traité de Desmichels en février 1834, et plus tard par celui de la Tafna (1837) des avantages inconsidérés, lui fournissant fusils et munitions, et les moyens matériels qui lui manquaient pour asseoir son autorité. Il est même reconnu comme « *émir des Arabes en Oranie* » mais le traité n'est pas entériné par le gouvernement français, qui le trouve trop favorable à Abd-El-Kader, et le gouverneur général Clauzel, nommé en juillet 1835, reprend l'offensive contre l'émir.



Le 26 juin 1835, les troupes françaises subirent une défaite lors de la bataille de la Macta (entre Mostaganem et Arzew). La colonne française, qui avait livré une bataille peu concluante mais quelque peu sanglante avec Abd-El-Kader quelques jours plus tôt, se repliait vers Arzew pour se ravitailler, lorsque l'Emir l'attaqua dans les marais sur les rives de la Macta. Les troupes du général Trézel ont paniqué, et, dans une retraite désorganisée, se sont enfuies à Arzew.

Le 21 novembre 1835, pour se venger de cette humiliation, le maréchal Clauzel accompagné du Duc d'Orléans se met en route vers Mascara, avec une troupe de 13 000 hommes de toutes armes, incluant un corps auxiliaire de Turcs et d'Arabes, s'avança contre Mascara.
Cette armée avait à sa tête de prestigieux officiers : les généraux Oudinot, Perrégaux, d'Arlanges, et le colonel Combes.
Lorsqu'il apprit cette nouvelle, l'Emir fit fermer les brèches de la ville et plaça des hommes avec des pièces de canon sur des monticules de terre construits à la hâte. Puis il quitta Mascara avec ses troupes et attendit les français en embuscade sur un mamelon attenant aux montagnes environnantes.

Le 1er décembre la bataille s'engagea au pied du djebel Stamboul, dans l'Atlas. La lutte faisait rage, sanglante, au corps à corps jusqu'au moment où, à la hauteur des quatre marabouts de Sidi Embarek, les français prirent l'avantage. Vaincu, Abd-El-Kader fut obligé de se replier vers le Sud.

Mascara devenait ville ouverte.

Comprenant que leur capitale était sur le point de tomber aux mains des français, les tribus des environs qui n'avaient pas suivi l'émir se jetèrent sur la ville, comme des vautours. Ils pillèrent, volèrent, violèrent détruisant tout ce qu'ils trouvaient pour ne rien laisser aux roumis. A cette nouvelle les troupes d'Abd-El-Kader abandonnèrent leur chef et se ruèrent sur Mascara pour participer à l'hallali.



On entendait les cris épouvantables des juifs qu'on égorgeait. Bouc émissaire de toujours, suspectés de sympathie pour les français, ils furent massacrés en grand nombre. Leurs cadavres jonchaient les sols des maisons ou des rues. Les arabes avaient tué aussi bien les femmes que les enfants ou les vieillards. Une fois leur travail terminé, ils quittèrent la ville en se repliant, non loin de là, près de Cacherou.

Quelques heures plus tard, le 6 décembre 1835, alors que la nuit tombait, sous une pluie battante, Clauzel pénétrait dans la cité maudite. Tout n'était que désolation, tourmente, épouvante. Les combattants de l'Emir avaient pillé tout ce qui avait pu tomber entre leurs mains. Aucune âme vaillante n'osait bouger. Les soldats français avançaient tétanisés, ils entendaient les cris de détresse et de souffrance des blessés. Des maisons éventrées sortirent des survivants hébétés, un millier de juifs, qui avaient échappé au massacre et qui accueillirent les français comme des libérateurs.



Bertrand CLAUZEL (1772/1842)



Ferdinand Duc d'Orléans (1810/1842)



Louis J. LAMORICIERE (1806/1865)

Mais Clauzel n'avait que faire de cette victoire, cette ville ne lui servait à rien. Ses troupes n'étaient pas assez nombreuses pour l'occuper, il était venu pour donner une leçon à Abd-El-Kader et son objectif avait été atteint.

Il décida donc de détruire les édifices publics et les bâtiments qui appartenaient aux troupes d'Abd-El-Kader et qui restait encore debout. Il laissa ensuite son armée se reposer trois jours avant de repartir. Les juifs (environ 800 à 900), apeurés, craignant pour leur sécurité, lui demandèrent protection. Par pitié, il accepta de les emmener avec lui.

Mais les conditions climatiques étaient épouvantables. Ils avaient 80 kilomètres à faire pour rejoindre Oran dans le froid et sous la pluie. Le terrain lourd, détrempé, en pleine montagne ne laissa aucune chance aux malheureux proscrits. Chaque pas était une aventure pouvant aboutir à la mort. Ils s'engagèrent sur le flanc d'un précipice. Rocaille, terrasses, broussailles, la nature se faisait sauvage, lugubre et la peur au ventre ne rendait pas la marche facile. Cela dura une éternité, le sommet fut atteint dans un silence terrifiant. Ils étaient épuisés. C'est en abordant la descente pierreuse et boisée qu'ils commencèrent à souffler. Plein de compassion, les cavaliers français mettaient les femmes et les enfants sur leurs chevaux, les fantassins portaient les enfants sur leurs épaules. La colonne de réfugiés retarda la marche de Clauzel.
Beaucoup périrent sur ce chemin diabolique. Peu nombreux furent ceux qui le 11 Décembre se retrouvèrent dans la plaine avec l'armée française. Le lendemain les soldats et les quelques rares survivants juifs arrivaient à Mostaganem où le duc d'Orléans blessé s'embarqua pour Paris.

De fait, peu de temps après le départ de l'armée française, Abd-El-Kader réinvestit les lieux. Organisant le territoire qu'il contrôle en huit *Califats* , il installe Moustapha Ben Thamy, son beau-frère, à la tête du gouvernement de Mascara.

En 1837, le consul français Daumas en poste à Mascara, en vertu du traité de la Tafna, signé avec Abd-El-Kader signale que « *nul ne peut circuler dans la plaine sans courir le risque d'être assassiné ou tout au moins détroussé* »
En novembre 1839 Abd-El-Kader reprend les hostilités.

En 1839, lorsque la France recense les Juifs de Mascara, seuls 240 d'entre eux sont restés ou revenus à Mascara. La ville est reprise une dernière fois par le maréchal Bugeaud, le 30 mai 1841. Là encore, plusieurs centaines de Juifs sont contraints de suivre Abd-El-Kader dans sa fuite, et plusieurs centaines sont tués dans les combats. La communauté juive de Mascara s'élève à 345 membres en 1851.
En 1841, Bugeaud prend la ville sans combat et en 1843, toutes les tribus de la plaine font leur soumission

Dès lors, la haute plaine de Mascara qui avait été le centre de la résistance arabe, fut colonisée. Mais la véritable exploitation agricole ne commença qu'après 1870 : Cette année-la fut créé Palikao, puis vinrent, en 1873, Fékan, Traria et Franchetti ; en 1874 Froha ; en 1875 Maoussa ; en 1878, Aïn-Fares, Thiersville et Charrier ; en 1879, Thizi et Matemore.

L'acte de naissance

Le centre de Matemore figure au programme de 1879 : il est compris dans la commune mixte de Mascara et se trouve situé dans la plaine d'Ighriss, à 10 kilomètres Sud-est de Mascara, entre Maoussa et Froha.
Son territoire sera d'une superficie de 1 300 hectares, qui servira à former 32 lots de village et 30 lots réservés à des industriels ou pour des besoins à venir.
Les terres sont de bonne qualité, presque entièrement défrichées, propres à la culture de la vigne et des céréales.
Le village sera alimenté par des eaux de puits, bonnes, abondantes, et à peu de profondeur.
Les colons de ce village trouveront un débouché facile de leurs produits sur la place de Mascara.

Les travaux, adjugés pour l'installation du village, s'élèvent à 110 000 francs, et comprennent, outre le chemin d'accès, des nivellements, empierrements, plantations, la construction d'un puits avec noria, d'un lavoir, d'un abreuvoir et d'une école-chapelle.
Le montant des expropriations s'élèvera à la somme de 80 000 francs. Les terres sont prises sur trois douars-communes : Aïn-Défla, Zellaga et Maoussa.

COMMUNE MIXTE de MASCARA (Arrêté gouvernemental du 23 septembre 1874) (*Source GALLICA*):

En Algérie française, les communes mixtes se trouvaient en zone rurale et se situaient au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition, prévue par une loi du 20 septembre 1947, est organisée par un décret du 28 juin 1956.



MASCARA siège de l'Administrateur.

Composition de l'année 1902 : Total : 51 414 habitants dont 2140 européens – Superficie : 204 628 hectares :

AÏN DELFA, douar : 1 661 habitants dont 3 européens – Superficie : 7 204 hectares ;
AÏN FARES, centre : 320 habitants dont 240 européens – Superficie : 1 062 ha ;
AÏN FEKAN, centre : 515 habitants dont 319 européens – Superficie : 2 042 ha ;
BAHOURAT, douar : 853 habitants – Superficie : 3 704 ha ;
BENIAN, douar : 3 336 habitants dont 6 européens – Superficie : 23 383 ha ;
BENI N-CIGH, douar : 1 773 habitants – Superficie : 5 656 ha ;
BENI KHEMIS, douar : 2 125 habitants – Superficie : 8 531 ha ;
EL GUETHNA, douar : 4 445 habitants dont 50 européens – Superficie : 18 165 ha ;
EL MELAH (ou EL MALHAH) hameau et fermes : 21 habitants dont 21 européens – Superficie : 434 ha ;
FEKAN, douar : 1 640 habitants – Superficie : 8 093 ha ;
FERRAGUIG, douar : 1 141 habitants – Superficie : 2 843 ha ;
FROHA, centre : 292 habitants dont 152 européens – Superficie 893 ha ;
FROHA, douar : 2 083 habitants – Superficie : 8 105 ha ;
GUERDJOUM, douar : 3 367 habitants dont 6 européens – Superficie : 14 092 ha ;
HADJADJA, douar : 1 751 habitants – Superficie : 4 085 ha ;
MAKDA, douar : 2 953 habitants dont 20 européens – Superficie : 14 059 ha ;
MAOUSSA, centre : 272 habitants dont 211 européens – Superficie 1 149 ha ;
MAOUSSA, douar : 3 813 habitants dont 25 européens – Superficie : 6 129 ha ;
MATEMORE, centre et fermes : 188 habitants dont 178 européens – Superficie : 1 633 ha ;
MELRIR, douar : 1 336 habitants dont 11 européens – Superficie : 14 254 ha ;
OULED FERGOUZ, hameau et barrage et]
OULED SAÏD, douar :] 1 041 habitants dont 11 européens – Superficie : 4 831 ha ;
OULED SIDI DAHO, douar : 2 864 habitants dont 11 européens – Superficie : 5 105 ha ;
OUED TARIA, centre : 621 habitants dont 210 européens – Superficie : 1 302 ha ;
SEDJERARA, douar : 3 373 habitants – Superficie : 10 382 ha ;
SIDI BEN HANEFIA, douar : 3 996 habitants dont 23 européens – Superficie : 27 514 ha ;
SIDI BEN MOUSSA, douar : 2 809 habitants – Superficie : 6 714 ha ;

THIERSVILLE, centre : 636 habitants dont 363 européens – Superficie : 2 031 ha ;
THIZI (ou TIZI) centre : 362 habitants dont 228 européens – Superficie : 1 451 ha ;
ZELLAGA, douar : 1 827 habitants dont 16 européens – Superficie : 2 782 ha.

Les caractères originaux du vignoble Oranais (année 1957)

Le site PERSEE nous révèle : https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1957_num_10_38_2027

Extrait : «… Les plateaux de Mostaganem et du Dahra occidental, de part et d'autre du Chélif inférieur, groupent un ensemble de vignobles dont la superficie moyenne ne dépasse pas 10 hectares. C'est la région où la petite exploitation atteint un de ses plus forts pourcentages : 32,7%, près du tiers du total ; dans 6 communes contiguës : Cassaigne, Lapasset, Picard, Bosquet, Pont-Du-Chélif, La-Mina, les exploitations ne dépassent pas 5 hectares et forment, à elles seules, plus de 32 % des 20 000 hectares de vignes. Une telle structure s'explique par la présence d'une très forte proportion de viticulteurs indigènes qui, nous l'avons dit, exploitent une multitude de petites parcelles : dans l'arrondissement de Mostaganem 10 065 indigènes pour 1 674 européens, cultivant en moyenne, les uns 1,75 hectares, les autres 27 ha.
«Même situation partout où les musulmans sont venus, nombreux, à la viticulture. Ainsi la majeure partie de la plaine de Mascara : la petite exploitation (jusqu'à 10 hectares) occupe 35 % de la superficie en vignes des communes de Cacherou, Maoussa, Aïn-Fékan, Oued-Taria, Palikao, Dombasle, Froha, Matemore, Aïn-Fares… »



ETAT CIVIL **- *Source ANOM* –**

(SP = Sans profession)

-Première Naissance : 23 février 1880 de CARRIVENC Marie (*Père Cultivateur*) ;
-Premier décès : 2 novembre 1880 de CARRIVENC Marie (*âgée de 9 mois -Père Cultivateur*) ;
-Premier Mariage : (12/07/1883) de M. HUMBERT Charles (*Cantonnier natif de la M. et Moselle*) avec Mlle ANTOUARD Marie (SP *native de l'Ardèche*) ;

Les premiers DECES :

-1881 (15/03) de PIQUARD Auguste (*21ans, Cultivateur natif Hte Saône*). Témoins MM. PIQUARD Claude (*père*) et ATTARD Ernest (*Employé*) ;
-1881 (24/07) de HUMBERT Charles (*15ans, natif de M. et Moselle*). Témoins MM. HUMBERT joseph (*père*) et HUMBERT Julien (*Cultivateurs*) ;
-1882 (12/02) de DARRAS Louise (*76ans, native S. et Marne*). Témoins MM. BOURRETHE Auguste et POIZAT Joseph (*Cultivateurs*) ;
-1882 (08/07) de TRONE Eugénie (*8mois native Algérie*). Témoins MM. RABEAU Philippe et POIZAT Joseph (*Cultivateurs*) ;
-1882 (07/12) de DEYGALIE Alphonse (*Cultivateur, 48ans, natif du Gard*). Témoins MM. RABEAU Philippe et CHEVRIER Emile (*Cultivateurs*) ;
-1882 (30/12) de COURIER ép. HUMBERT Céline (*27ans, native M.et Moselle*). Témoins MM. HUMBERT Joseph et CORDIER Auguste (*Cultivateurs*)
-1883 (23/04) de TREF Emile (*31ans, Cultivateur natif M et Moselle*). Décédé à l'hôpital de Mascara ;
-1883 (04/06) de DEYGALIE Pauline (*6mois*). Témoins MM. RABEAU Philippe (*G-champêtre*) et BOURRETHE Simon (*Cultivateur-Aubergiste*) ;
-1883 (31/07) de HUMBERT Aline (*5ans, native M.et Moselle*).Témoins MM. RABEAU Philippe (*G-champêtre*) et HUMBERT Jules (*Cultivateur*) ;

Années :	***1884***	***1885***	***1886***	***1887***	***1888***	***1889***	***1890***	***1891***	***1892***
Décès :	**7**	**3**	**1**	**3**	**1**	**4**	**3**	**2**	**6**

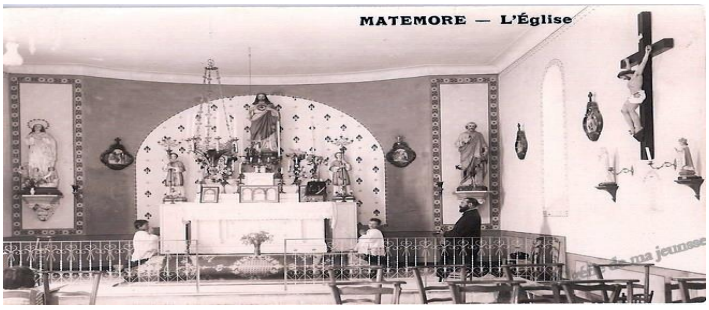
L'étude des actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

-1883 (01/09) : de M. CHERVEAU Jean (*Cultivateur natif de PARIS*) avec Mlle DRAGO M. Thérèse (SP *native de Saône et Loire*) ;
-1884 (12/01) : de M. MARTIN Joseph (*Cultivateur natif d'Ardèche*) avec Mlle PAULET Victorine (SP *native du Gard*) ;
-1884 (24/05) : de M. BARDY Joseph (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle PIQUARD Baptiste (SP *native de ?)* ;
-1884 (24/05) : de M. METAILLER Auguste (*Gendarme natif des Htes Alpes*) avec Mlle GINDROZ Anne (SP *native d'AÏN-BEDA*) ;
-1884 (06/09) : de M. LAUER Nicolas (*Cultivateur natif de M. et Moselle*) avec Mme (Vve) ELSEN Angella (*native de Ste Léonie*) ;
-1885 (14/03) : de M. HUMBERT Jean (*Cultivateur natif de M. et Moselle*) avec Mlle SEMPERE Conception (*Couturière native d'Oran*) ;
-1885 (28/11) : de M. BOURETTE Roch (*Maçon natif d'Oran*) avec Mlle BIOSCA Honorata (Couturière *native d'ESPAGNE*) ;
-1886 (30/12) : de M. DECOURT Alphonse (*Cantonnier natif de Fleurus*) avec Mlle CARBONNE Pauline (SP *native de Mascara*) ;
-1888 (03/03) : de M. CHARE Ernest (*Ferblantier natif Ardèche*) avec Mlle BOULADE Justine (*Cuisinière native du Tarn*) ;
-1890 (17/02) : de M. DESPREZ François (*Gendarme natif de BELFORT*) avec Mlle TADDEI Marie (SP *native de Corse*) ;
-1890 (12/06) : de M. GALIMBERTI Jules (*Militaire natif de l'Isère*) avec Mlle CHEVRIER Joséphine (SP *native du Gard*) ;
-1890 (29/11) : de M. BARDY Pierre (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle CARBONNE Clémence (SP *native de Mascara*) ;
-1891 (25/04) : de M. JUNK Joseph (*Cultivateur natif d'Oranie*) avec Mlle CORDIER Florence (SP *native de M. et Moselle*) ;
-1892 (25/05) : de M. LABROT Paul (*Cultivateur natif d'Ardèche*) avec Mlle BOULADE Justine (SP *native du Tarn*) ;
-1893 (03/06) : de M. PANABIERE Napoléon (*Militaire natif Pyr. Orientales*) avec Mlle CHEVRIER Sophie (SP *native du Gard*) ;
-1896 (11/06) : de M. LIENHART Jacques (*Cultivateur natif de Mascara*) avec Mlle CARIVENC Marie (SP *native de Cacherou-Algérie*) ;
-1896 (07/10) : de M. (Veuf) COMBES Pierre (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mme (Vve) MARTINEZ Maria (*Ménagère native d'ESPAGNE*) ;
-1899 (17/06) : de M. PEDRO J. Baptiste (*Cultivateur natif d'Oranie*) avec Mlle SANTENDER Jeanne (*Ménagère native de Dublineau*) ;
-1899 (30/12) : de M. BARDY Jacques (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle ANTHOIR Mathilde (*Ménagère native du Gard*) ;
-1900 (10/11) : de M. COLOMBIER Pierre (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle COMBES M. Louise (SP *native de Mascara*) ;
-1900 (24/11) : de M. MIAZZA Angelo (*Maçon natif d'ITALIE*) avec Mme (Vve) BIANCO Marie (*Aubergiste native de Hte Savoie*) ;
-1901 (30/03) : de M.(Veuf) FRACHINOUS Marc (*Cultivateur natif Pyr. Orientales*) avec Mme (Vve) BLANQUER Vincenta (*Ménagère née à La Sénia*) ;
-1901 (27/04) : de M. CARBONNE François (*Cultivateur natif Mascara*) avec Mlle SCHMITZ Angèle (SP *native de Maoussa-Algérie*) ;
-1901 (27/07) : de M. LECRILLE Lucien (*Instituteur natif du Doubs*) avec Mlle BOSSERDET Ida (*Institutrice native du Doubs*) ;
-1902 (26/04) : de M. FONT Félix (*Cultivateur natif d'Ariège*) avec Mlle DEYGALIER Marguerite (SP *native du Lieu*) ;
-1903 (24/12) : de M. DAVID Jean (*Cultivateur natif de Gironde*) avec Mlle DAVID Marie (SP *native de Gironde*) ;

Les <u>Naissances</u> :

(1881) ANDREO Antonio (*Cultivateur*) ; (1885) ANDREO Joseph (*Cultivateur*) ; (1904) ANTHOIRD Fernande (*Cultivateur*) ; (1881) BARDY Auguste (*Cultivateur*) ; (1882) BARDY Emile (*Cultivateur*) ; (1886) BARDY François (*Cultivateur*) ; (1904) BARDY Gabrielle (*Cultivateur*) ; (1900) BARDY Germaine (*Cultivateur*) ; (1902) BARDY Jacques (*Cultivateur*) ; (1893) BARDY Joseph (*Cultivateur*) ; (1885) BARDY Joséphine (*SP*) ; (1893) BARDY Julie (*Cultivateur*) ; (1891) BARDY Mathilde (*Cultivateur*) ; (1891) BARDY Marie (*Cantonnier*) ; (1905) BARDY Pierre (*Cultivateur*) ; (1899) BERNIS Henri (*Cultivateur*) ; (1899) BLACHERE Bernadette (*Cultivateur*) ; (1902) BLACHERE Jules (*Cultivateur*) ; (1896) BLACHERE Lucien (*Cultivateur*) ; (1904) BLACHERE Paul (*Cultivateur*) ; (1885) BOUET Charles (*Cultivateur*) ; (1893) BOULADE Edouard (*Cultivateur*) ; (1891) BOULADE Louis (*Cultivateur*) ; (1883) BOURETHE Louis (*Cultivateur*) ; (1881) BOURRETHE Pierre (*Cultivateur*) ; (1891) BOURETTE Augustine (*Garde des Eaux*) ; (1886) BOURETTE Baptiste (*Cultivateur*) ; (1885) BOURETTE Désirée (*Cultivateur*) ; (1888) BOURETTE Marie (*Garde des eaux*) ; (1885) BUSSELIER Claude (*Cultivateur*) ; (1883) BUSSELIER Françoise (*Cultivateur*) ; (1887) BUSSELIER Glande (*Cultivateur*) ; (1904) CARALP Eloi (*Cultivateur*) ; (1901) CARALP Reine (*Cultivateur*) ; (1898) CARALP Rémi (*Cultivateur*) ; (1888) CARRIVINE Marie (*Cultivateur*) ; (1881) CARRIVINE Pierre (*Cultivateur*) ; (1899) CASTANO M. Rose (*Commerçant*) ; (1896) CHAZE Berthe (*Cultivateur*) ; (1903) CHAZE Lucien (?) ; (1887) CHERVAU Henriette (*Cultivateur*) ; (1888) CHERVEAU Marie (*Cultivateur*) ; (1903) COLOMBIER Cécile (*Cultivateur*) ; (1905) COLOMBIER Gabrielle (*Cultivateur*) ; (1901) COLOMBIER J. Pierre (*Cultivateur*) ; (1882) COMBE Antoinette (*Cultivateur*) ; (1899) DECOURT Alphonse (*Cantonnier*) ; (1902) DECOURT Angèle (*Cantonnier*) ; (1902) DECOURT Edmond (*Cultivateur*) ; (1890) DECOURT Ernestine (*Cantonnier*) ; (1896) DECOURT Marie (*Journalier*) ; (1880) DEYGALIER Marguerite (*Cultivateur*) ; (1882) DEYGALIER Pauline (?) ; (1903) DEYGALIER Pauline (*Cultivateur*) ; (1904) DIAZ Augustin (?) ; (1887) DIFFERDING Jeanne (?) ; (1886) DUTAITRE Andrée (*Entrepreneur TP*) ; (1900) FRICHINOS Louis (*Cultivateur*) ; (1903 GARBES Hélène (*Meunier*) ; (1902) GARBES Raymond (*Meunier*) ; (1891) GASTON Adrienne (*Garde-champêtre*) ; (1890) GASTON Fernande (*Garde-champêtre*) ; (1892) GASTON Henri (*Garde-champêtre*) ; (1888) GASTON Julie (*Garde-champêtre*) ; (1903) GINK Auguste (*Cultivateur*) ; (1901) GINK Charles (*Cultivateur*) ; (1898) GOURDON Berthe (*Cultivateur*) ; (1896) GOURDON Germain (*Cultivateur*) ; (1904) GUARDIOLA Fernand (*Jardinier*) ; (1902) GUARDIOLA Gérome (*Jardinier*) ; (1881) HUMBERT Aimé (*Cultivateur*) ; (1886) HUMBERT Charles (*Cantonnier*) ; (1893) HUMBERT Louise (*Cultivateur*) ; (1887) HUMBERT Marie (*Cantonnier*) ; (1886) HUMBERT M. Victorine (*Cultivateur*) ; (1899) JINCK Adèle (*Cultivateur*) ; (1893) JUNK Joseph (*Militaire*) ; (1893) LABROT Edouard (*Cultivateur*) ; (1891) LABROT Léon (*Cultivateur*) ; (1902) LIENHARD Alice (*Cultivateur*) ; (1900) LIENHARD Georgette (*Cultivateur*) ; (1899) LIENHARD Pierre (*Cultivateur*) ; (1881) LOUDCHER Sicile (LOUDCHER) ; (1889) MARTIN André (*Cultivateur*) ; (1885) MARTIN Henri (*Cultivateur*) ; (1899) MARTIN Irma (*Cultivateur*) ; (1887) MARTIN M. Louise (*Cultivateur*) ; (1902) MARTIN M. Louise (*Cultivateur*) ; (1892) MARTIN Mathilde (*Cultivateur*) ; (1887) METAILLER Albert (*Cultivateur*) ; (1891) METAILLER Julie (*Cultivateur*) ; (1892) METAILLER Henri (*Cultivateur*) ; (1901) MIAZZA Charles (*Maçon*) ; (1892) MOUTRAIRE Julienne (*Cultivateur*) ; (1903) ONTONA Louis (?) ; (1904) PARRA Odette (*Cultivateur*) ; (1892) PETREQUIN Marguerite (*Cultivateur*) ; (1882) POIZAT Eugénie (*Cultivateur*) ; (1892) ROLLAND Elise (*Cultivateur*) ; (1883) SANGUINEDE Henriette (?) ; (1893) SCHMITT Jeanne (*Cultivateur*) ; (1885) SCHÛLER Marguerite (*Cultivateur*) ; (1881) STANISIER Célestin (*Cultivateur*) ; (1883) STANISIER Marie (*Cultivateur*) ; (1889) TADDEI Angèle (*Facteur*) ;

<u>NDLR</u> : ***Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :***
-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom Algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)
-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner MATEMORE sur la bande défilante.
-Dès que le portail MATEMORE est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



DEMOGRAPHIE **-Sources : Gallica et Diaressaada -**

Année 1902 = 188 habitants dont 178 français ;
Année 1954 = 312 habitants dont 109 français ;
Année 1960 = 406 habitants dont 99 français.



Classe 1951/1952 à MATEMORE – Photo issue du site : http://p-rubira.com/galerie/picture.php?/2726

DEPARTEMENT

Le département de Mostaganem fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, ayant pour code : 9F. Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, Mostaganem fut une sous-préfecture du département d'Oran jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Oran fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de Mostaganem fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures : Cassaigne, Inkermann, Mascara, Palikao et Relizane.

L'Arrondissement de Mascara comprenait 13 centres :

AÏN-FARES – AÏN-FEKAN – BOU HANIFIA – DUBLINEAU – FROHA – MAOUSSA – MASCARA – MATEMORE – OUED-TRIA – OUED-EL- HAMMAM – SAINT-ANDRE-DE-MASCARA – THIERSVILLE – TIZI –

MONUMENT AUX MORTS ***- Source : Mémorial GEN WEB –***



A la dissolution des communes mixtes en 1956, Matemore est devenue une commune autonome avec un maire élu. Le bâtiment municipal a été inauguré en 1957. Son maire était Monsieur Liénard et sa secrétaire de mairie Madame Fuentes-Cartasso Josette. Sur la photo on aperçoit un monument aux morts.

Le relevé n°57191 de la Commune Mixte de Mascara mentionne 681 noms de Soldats « Mort pour la France » au titre de la Guerre 1914/1918. Les natifs de MATIMORE sont :

BUSSELIER Claude (1915) –DECOUR Alphonse (1918) –MARTIN André (1914) –MEKADIM Ahme (1918)

Nous n'oublions pas notre malheureux compatriote :

Gendarme (10e Légion) BENATTA Miloud (24 ans), enlevé et disparu le 06 septembre 1962.

EPILOGUE MATEMORE

De nos jours (recensement 2008) = 15 170 habitants.

A tous ceux qui voudraient voir ou revoir, la Vierge de l'église de Matemore, arrondissement de Mascara, département d'Oran, elle vous accueille dans la Cathédrale Notre Dame de la Seds, Chapelle du Saint Sacrement, Toulon :

Le très long voyage de la Vierge de Matemore

Un Seynois vient d'offrir à la cathédrale de Toulon, une statue de la Vierge Marie rapatriée d'Algérie dans les années 1960

Depuis quelques semaines, les fidèles de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds ont pu remarquer qu'un nouveau visage avait fait son apparition. Placée dans la chapelle du Saint-Sacrement, à droite du cœur, il s'agit d'une statue de la Vierge Marie, dont les traits fins et le regard bleu rappellent les représentations de Lourdes.
Un « retour à la vie publique » pour cette sculpture, après cinquante années passées dans la sphère privée.
« Cette statue, probablement réalisée au début du XXe siècle, se trouvait dans l'église de Matemore, une petite ville située dans l'arrondissement de Mascara, au sud-est d'Oran », explique Claude Achard, dont la famille a été présente durant un siècle dans cette région d'Algérie.
« En 1964, quand ma tante et mon oncle ont décidé de rentrer en métropole, ils ont emmené avec eux cette Vierge, à la demande du prêtre ».

Arrivée dans une valise

C'est ainsi qu'un beau jour d'avril 1964, la statue débarque à Marseille dans une valise, après avoir traversé la Méditerranée à bord du paquebot *Kairouan*.



La statue d'environ 70 cm est visible dans la chapelle du Saint-Sacrement, dans la cathédrale de Toulon. (Photo DR)

La sculpture passe ensuite trente ans dans le giron familial, avant que Claude Achard n'en hérite au début des années 1990.
S'il affectionne l'objet, sa symbolique et les souvenirs qui s'y attachent, il sent dès le départ que sa garde ne sera que temporaire. *« Elle n'était pas à moi, sa place était ailleurs »*.
Claude Achard se fixe alors une mission : trouver à la vierge de Matemore un « point de chute » digne de sa beauté.
Après s'être installé dans le Var, il entreprend tout d'abord de faire restaurer l'objet afin de lui redonner son éclat initial. Un travail minutieux réalisé par une artiste valettoise, Joséphine Piccito, qui tombe, elle aussi, sous le charme de la statue.
Reste encore à trouver le lieu de culte adéquat. *« Dans l'église de La Seyne, où j'habite, il y a déjà une Vierge rapatriée d'Algérie »*, raconte Claude Achard, qui se tourne alors vers Toulon.
Après quelques échanges, le père Alexis Wiehe accueille la Vierge de Matemore au sein de la cathédrale, avec l'accord de Mgr Molinas, vicaire général.
« C'est un lieu ouvert, passant où elle pourra rester pour l'éternité », se félicite Claude Achard.
Lui qui a déjà fait éditer des cartes (disponibles à l'entrée de la cathédrale) s'attache désormais à la réalisation d'une plaque qu'il espère voir apposée au pied de la statue et qui permettrait d'en connaître l'origine.
« Il n'y a absolument rien de politique dans ma démarche. Cette statue est un symbole d'amour, de joie et de paix, que je suis ravi de partager », conclut Claude Achard.

C. G.

Une cérémonie d'accueil doit être organisée d'ici quelques semaines à la cathédrale.



SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux Sites ci-dessous :

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1907_num_16_88_6842
http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html
http://www.republiquedemacedoine.org/alger50new/images/alger-ouvrages/1879-situation-dept-oran-nouvion-M.pdf
https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092
http://montmaurvillage.free.fr/montmaur_montmaurins_algerie.htm
https://www.persee.fr/doc/caoum_0373-5834_1957_num_10_38_2027

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO [jeanclaude.rosso3@gmail.com]